

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU COMITE SYNDICAL DU 7 JUIN 2016
SUITE AU REPORT DU COMITE DU 26 MAI
2016 POUR QUORUM NON ATTEINT

La séance est ouverte à 18H30 par M. Christophe BORG, président.

Les convocations ont été envoyées le 27 mai 2016.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs APPRATTI, BAHUREL, BELLIN-CROYAT, BERTHET, BORG, BURDET, CADOUX Jean-Claude, CAILLET, CERIA, CHAUTEMPS, COHARD Roger, COMTE, GRANIER, GUILLUY, LAMBERT, MANDRAY, PAGET, RAFFIN, RAFFOUX, ROSSI, ROSSIGNOL, ROYBON, SAEZ, SANZONE, STEFANI, SYMANSIK, VENTURINI-COCHET.

Etaient excusés : Mesdames et Messieurs BERGER, ENGRAND, GUILLAUD, MAITRE, MOLLARD, PEILLEX, TESSANNE.

Etaient absents : Mesdames et Messieurs BAUDAIN, BOUCHET BERT PEILLARD, CARAGUEL, COHARD Gérard, CROUTEIX, DELAPIERRE, EXERTIER, GRANGEAT, HALLOSSERIE, HUYGHE, JACQUEMENT, JOLY, KOHLY, MARET, MENEGHIN, MILLET, MONNET, PELLET, PORTSCH, RAVIER, SANTAIS, SCHWARTZMANN, SEAUVY, SIBUE, VAUSSENAT, VIRET.

Membres : 60

Quorum : 31

Présents : 27

Votants : 27

Assistent également : un agent du SIBRECSA, Mme SIBUET pour la Sté SIBUET, M. GRUET pour la Sté Idex Environnement.

M. Bernard ROSSIGNOL est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte rendu du comité du 29 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

Le président accueille M. SYMANZIK, nouveau délégué de la Communauté de Communes Cœur de Savoie, remplaçant de Mme CADOUX.

SOMMAIRE

Présentation de M. HERVOUET du bureau d'étude INDDIGO : étude des modes de gestion potentiels de l'usine d'incinération de Pontcharra.

- 1- Choix du type de contrat pour l'exploitation de l'usine d'incinération et de valorisation énergétique de Pontcharra (UVE)
- 2- Projet d'avenant n°6 au contrat d'exploitation Idex Environnement
- 3- Marché de gestion des déchèteries du SIBRECSA
- 4- Projet de création d'une plateforme de broyage à la déchèterie de Le Cheylas
- 5- Ressources humaines : réorganisation du temps de travail des agents
- 6- CSA3D : adhésion de la Communauté de Communes du Trièves

Informations et questions diverses

- 1- Choix du type de contrat pour l'exploitation de l'usine d'incinération et de valorisation énergétique de Pontcharra (UVE)

2016- 009 (1.4)

Débat après la présentation de M. HERVOUET :

Dans le cadre d'une Délégation de service public (DSP), il n'y a pas de transfert de la dette liée aux investissements de valorisation énergétique. Le président rappelle que le bureau s'est positionné sur le choix d'un marché notamment en considération de ce facteur. Le souhait est de garder la maîtrise de l'usine, le risque pouvant être transmis sera seulement facturé d'une façon différente.

